



ACADEMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER

Séance du 13/10/2003
Conférence n°3830

LES AFFAIRES DE JACQUES CŒUR ET LE SERVICE DU ROI

par Jean Hilaire

Jacques Cœur a fasciné ses contemporains et l'on s'interroge encore, après un demi millénaire, sur le sens véritable de cette aventure et de ce destin¹. Un destin qui est passé par Montpellier mais qui dépasse largement l'histoire de cette ville. Les contemporains ont retenu un personnage mirobolant : un homme d'affaires qui s'impose comme le plus grand que le royaume ait connu et en même temps un officier du roi qui s'est hissé au rang des plus proches conseillers de Charles VII dont il est devenu à la fois un financier et un homme de confiance. L'irrésistible ascension de Jacques Cœur a aussi été une aventure très brève. En 1427 c'est encore un modeste personnage, maître de la monnaie royale à Bourges. En 1432 il commence à naviguer dans le Levant pour s'introduire dans ce commerce important. En 1439 il devient « argentier du roi » c'est à dire fournisseur de la cour en marchandises de luxe et c'est alors le début de la grande aventure. En 1444 il commence à constituer sa propre flotte pour ce commerce oriental. En 1447 il entre au conseil du roi et, conseiller très actif, il remplira des missions diplomatiques. Il a été anobli, fait construire des hôtels, achète des terres nobles. Il est alors au sommet de sa réussite et de son influence; la chute arrive à ce moment : le 31 juillet 1451 Charles VII le fait arrêter et il est jugé dans le cadre de la procédure retenue par le roi pour les grandes affaires. Le procès dure jusqu'en 1453 où Jacques Cœur est condamné pour trahison envers le roi à payer une amende très lourde et à la confiscation de ses biens. Il demeurera en prison jusqu'à complet paiement. Mais en 1454 il s'évade de sa prison de Poitiers et réussit à passer en Provence avec l'aide de ses gens. Il entre au service du Pape qui lui confie le commandement d'une

¹ Rappelons simplement quelques ouvrages essentiels comportant une abondante bibliographie : M. Mollat, *Les affaires de Jacques Cœur. Journal du Procureur Dauvet, édité par M. Mollat*, Librairie Armand Colin, Collect. *Affaires et gens d'affaires*, 1952, 2 tomes; R. Guillot, *Le procès de Jacques Coeur (1451-1457)*, édité par La Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites, Bourges, s.d. ; M. Mollat, *Jacques Coeur ou l'esprit d'entreprise*, Paris Aubier 1988; J. Heers, *Jacques Coeur*, Perrin Paris 1997.

expédition montée pour contenir les turcs qui avaient pris Constantinople en 1453 . C'est alors qu'il meurt à Chio le 25 novembre 1456 . La grande aventure n'avait duré qu'une douzaine d'années .

Il est vrai que Jacques Cœur est arrivé à une époque très propice aux activités d'un homme aussi entreprenant . Il est à pied d'œuvre pour réaliser de grandes affaires juste après l'épisode de Jeanne d'Arc et le sacre du roi . Charles qui est vraiment maintenant le roi de France et plus seulement le roi de Bourges entreprend la reconstruction du royaume en même temps qu'il poursuit la reconquête des derniers territoires encore aux mains anglaises, Normandie et Guyenne. La guerre de Cent ans a longuement paralysé le commerce; il faut reconstituer une monnaie saine pour la prospérité de la vie économique, prendre pied dans le commerce lointain . Charles VII entouré de conseillers fidèles et efficaces - ses sujets l'ont d'ailleurs appelé le « bien servi » - non seulement réorganise les institutions mais entame la création d'une armée permanente en tirant les leçons de la guerre de Cent ans . Mais tout cela coûte cher et la royauté n'a pas de bonnes finances . Les ressources fiscales sont encore insuffisantes; la trésorerie l'est également . Le roi est toujours à court d'argent pour les grandes et les petites choses . C'est seulement Napoléon qui jettera vraiment les bases d'une organisation financière étatique rigoureuse . Dès lors pour un homme comme Jacques Cœur, à la fois brasseur d'affaires et officier de haut rang, prêter au roi était chose normale . Mais évidemment cela supposait des stratégies et comportements particuliers pour être toujours en mesure de répondre aux sollicitations royales .

C'est pourquoi la chute de Jacques Cœur a fasciné autant que sa fulgurante réussite et l'on essayait d'en comprendre les raisons . Chez ses contemporains une majorité voyait en lui un grand homme qui avait beaucoup aidé le roi et qui avait été l'objet de beaucoup d'ingratitude . Mais il y avait aussi les marchands, particulièrement de Montpellier, qui estimaient avoir été bridés dans leurs affaires par l'omniprésence et l'omnipotence de Jacques Cœur. Plus tard, au XIX^{ème} siècle, lorsque l'histoire scientifique s'est attachée particulièrement aux aspects économiques on a vu d'abord en Jacques Cœur le marchand et homme d'affaires en même temps que le technicien de la monnaie . Puis des documents nouveaux s'ajoutant, on a relativisé quelque peu tandis que l'on s'attachait davantage à Jacques Cœur officier royal et conseiller du roi . La thèse est avancée aujourd'hui qu'il faudrait se détourner de l'image du commerçant de haut vol qu'il n'aurait jamais été vraiment pour considérer surtout l'officier prêt à tous les expédients . Et l'on va également pour expliquer la chute jusqu'à invoquer le vertige qui a pris l'homme de peu devenu homme de cour à la recherche de noblesse et de fortune foncière . Mais si l'on veut privilégier dans l'activité de Jacques Cœur un aspect plutôt que l'autre, celui de l'affairiste ou celui de l'officier royal, on fait fausse route . Il faut au contraire tenter de pénétrer dans l'esprit de l'époque la liaison entre ces deux aspects : à travers elle on perçoit mieux les ressorts de sa réussite et l'on découvre en même

temps les risques que comporte alors cette activité, ce que l'on peut appeler les risques du métier .

I. LES RESSORTS DE LA REUSSITE

L'orientation de Jacques Cœur dans la vie des affaires est apparue très tôt. Il venait d'une famille de marchands aisés de Bourges, des pelletiers dont le commerce avait grandement profité de la présence de la cour dans cette ville . Mais ce n'est pas dans ce cadre familial que Jacques Cœur débute : il entre en 1427 dans l'atelier monétaire de la royauté à Bourges, associé aux fermiers de la fabrication de la monnaie du roi . Il y apprend la matière monétaire, le change et la finance et aussi les trafics dans la fabrication aux dépens des intérêts du roi , trafics courants chez les maîtres des monnaies . Ses associés seront d'ailleurs condamnés pour ces fraudes . L'association avec des marchands pour le trafic de marchandise vient plus tard, en 1430 . Or l'acte de société est très révélateur de l'ambition des associés et bien entendu de Jacques Cœur lui-même . Les associés créent en effet cette compagnie en tant que « *société en tout fait de marchandise et mesmement du fait du roy nostre seigneur, de monseigneur le dauphin et d'autres seigneurs et en toutes autres choses dont ils pourraient faire leur prouffit* ». Vaste programme : il s'agit en l'occurrence de devenir fournisseurs du roi et de la cour avec tous les avantages que l'on peut en retirer . D'abord il s'agit d'un commerce de luxe sur lequel les profits peuvent en effet être considérables; ensuite avec le roi et les grands il faut être marchands-banquiers, c'est à dire leur faire crédit ce qui par contrecoup permet d'obtenir plus facilement faveurs et privilèges . Enfin les « marchands suivant la cour », comme on disait alors, échappaient au carcan des réglementations corporatistes et avaient, comme le commerce de gros, une grande liberté pour trafiquer . La suite logique de cette association est le voyage que Jacques Cœur entreprend en 1432 dans le Levant, en s'embarquant sur une galère d'un marchand de Narbonne, pour connaître le commerce des produits d'Orient et donc assurer un approvisionnement à moindre coût . Ainsi dès le départ il échappe au commerce traditionnel, celui de sa famille, il se familiarise avec la monnaie et la finance et il affiche l'ambition qu'il poursuivra jusqu'au bout : faire des affaires et trafiquer dans la mouvance de la royauté .

A partir de 1436, en même temps qu'il développe ses affaires, il commence à accumuler des fonctions publiques : il est maître de la monnaie de Paris en 1437; de même il assure la rentrée d'une partie des impôts, les aides, en Berry . Surtout il prend pied dans l'Argenterie du roi . C'est un service de l'Hôtel du roi qui tient à la disposition du souverain et de la cour tout ce qui est nécessaire à l'habillement et à l'ameublement et de façon générale des produits de luxe . Jacques Cœur en prend la direction en 1438 en recevant l'office d'Argentier; c'est en quelque sorte le point de départ de sa grande aventure . D'abord il devient par ses affaires personnelles le premier fournisseur de

l'Argenterie ce qui peut être évidemment source de grands profits . En même temps il a su devenir un personnage important dans ses rapports avec la cour, c'est à dire la grande noblesse et la haute administration . Il allie profits et réseau d'influence et l'on retrouve la même démarche dans son implantation en Languedoc . Pour ses affaires commerciales personnelles il prend pied à Montpellier et ses premiers contrats d'association avec des marchands et banquiers de la ville (notamment un banquier italien) datent de 1440. Or en même temps il intervient comme membre de la commission que le roi envoie chaque année en Languedoc pour discuter avec les Etats particuliers de la province du montant de l'aide qu'ils fourniront à la royauté, imposition directe que le roi ne perçoit pas lui-même . En effet les représentants de la royauté discutent avec ceux des trois états de la province (clergé, noblesse et tiers état) de la somme globale que le roi souhaite en retirer; les Etats fourniront cette somme et en assureront ensuite eux-mêmes la répartition et la perception à travers les trois sénéchaussées de la province (Toulouse, Carcassonne et Beaucaire) . Or, d'un côté, Jacques Cœur par sa personnalité domine la discussion au nom du roi dans la commission puis, d'un autre côté, il avance aux Etats, moyennant intérêts bien entendu, une part importante des sommes considérables qu'ils doivent fournir au roi . Là encore il mène de pair ses affaires personnelles et le service du roi . Avec l'Argenterie son rôle dans la commission royale auprès des Etats de Languedoc va constituer un des piliers de son activité durant la dizaine d'années de sa fulgurante ascension .

A partir de 1440 et pendant dix ans en effet Jacques Cœur va déployer ses affaires dans de multiples directions . Il a ses magasins à Montpellier, Lyon, Genève, Tours ou Bruges, magasins dont les gérants écoulent les produits extrêmement variés et bientôt approvisionnés par ses propres galères . Il est associé à des marchands, des fabricants, des banquiers . Il déplace le centre de ses affaires de Montpellier à Marseille dont le port offre plus de possibilités bien que la ville soit à l'est du Rhône qui marque encore la frontière du royaume . Ses relations commerciales sont désormais internationales avec les villes italiennes, Barcelone, la Sicile et également le sultanat d'Egypte . Mais derrière cette activité multiple et quelque peu fébrile, reparaît toujours cette liaison étroite entre ses affaires personnelles et les intérêts royaux qui pour ainsi dire s'alimentent l'un l'autre, et cela avant tout pour la recherche de plus grands profits et la réunion de capitaux .

C'est bien en liaison avec l'Argenterie qu'il déploie tant d'efforts pour développer ses approvisionnements directs en produits de luxe venant d'Orient avec la construction d'une flotte personnelle, ses six fameuses galères plus quelques bateaux de moindre importance . Mais c'est aussi pour cela qu'il s'associe avec des fabricants italiens d'étoffes de soie et il est alors inscrit à la corporation de la soie de Florence . C'est encore pour cela, plus modestement, qu'il prend pied dans la fabrication des draps en Berry . S'il joue un rôle capital

auprès de Etats de Languedoc à propos des impositions on le retrouve aussi directement intéressé à la perception d'un autre impôt, la gabelle du sel . En effet les marchands de sel ne pouvaient vendre directement leur sel mais ils devaient l'apporter aux greniers à sel où des officiers du roi le vendaient aux particuliers en incluant dans le prix une taxe royale, la gabelle . Selon le procédé qui lui était habituel Jacques Cœur d'un côté a pris pied dans le commerce du sel en s'associant avec des marchands, d'un autre côté est devenu officier de la perception de la gabelle, donc à la fois fournisseur des greniers et percepteur . En 1447 il devient même Visiteur général des gabelles en Languedoc, Guyenne, Lyonnais et Mâconnais : dès lors il a la haute main sur l'administration de la gabelle depuis les péages jusqu'aux greniers royaux.

Enfin et pour s'en tenir à ces quelques exemples, il y a encore dans l'activité de Jacques Cœur des interventions qu'il effectue en dehors de toute fonction publique mais qui sont toujours orientées vers la mouvance des intérêts de la royauté . Ainsi s'est-il associé avec des artisans génois de l'armurerie qu'il a installés dans le royaume . A partir de ses affaires personnelles il répondait alors dans une large mesure aux besoins du moment qui étaient importants avec la création d'une armée permanente et les opérations de reconquête de la Normandie et de la Guyenne . De la même manière Jacques Cœur prend des intérêts dans l'extraction minière; le but est d'assurer l'approvisionnement des ateliers monétaires royaux en particulier à partir des mines de plomb argentifère du Lyonnais et c'est un trafic qu'il connaît bien . Mais on ne peut manquer de remarquer aussi dans ce domaine qu'il a été l'inspirateur d'une ordonnance royale pour la frappe en 1447 d'une pièce d'argent de bon aloi; les contemporains ne s'y sont pas trompés qui ont appelé cette pièce « le gros de Jacques Cœur » . De là à lui attribuer des idées en matière économique et à en faire un grand Argentier au sens d'une sorte de ministre des finances il y avait un pas que certains historiens ont franchi bien à tort .

Voilà donc les ressorts essentiels de la réussite de Jacques Cœur. Mais s'il a pu parvenir en si peu d'années à une telle réussite c'est assurément par son esprit d'entreprise mais aussi, et peut-être surtout, avec la protection et les faveurs royales . Tout cela n'est-il pas alors très fragile ? Le cœur de ses affaires est à l'intérieur du royaume et ses affaires personnelles sont étroitement imbriquées avec celles du roi, de la puissance publique . C'est la clé essentielle de son ascension et de sa fortune mais le véritable métier qu'il a exercé avec opiniâtreté et grand talent, celui d'homme d'affaires, financier et diplomate, était un métier à risque; c'est en somme l'envers du décor qu'il faut examiner maintenant pour expliquer la chute .

II . LES RISQUES DU METIER

On pourrait presque dire que Jacques Cœur a scellé son destin, avec l'ambition qui était la sienne, lorsqu'il s'est hissé à la tête de l'Argenterie du roi. Car il a donné à la fonction d'Argentier un lustre qu'elle n'avait pas auparavant. Il est devenu un familier de la cour et un homme indispensable qui faisait en même temps de la banque pour ses illustres clients impécunieux . Le premier d'entre eux était le roi et il faut alors rappeler ce qu'étaient les finances royales à cette époque pour comprendre dans quel système Jacques Cœur s'était d'ailleurs volontairement engagé . Les finances étaient alimentées à la fois par des droits provenant du domaine féodal du roi et par l'imposition directe et indirecte qui constituait la masse la plus importante. Or d'un côté l'ensemble ne correspondait pas encore aux besoins d'un Etat moderne en construction; d'un autre côté, l'administration financière souffrait de tares considérables : existence de deux caisses séparées, absence de véritable budget, habitude de la royauté de puiser dans le Trésor sans référence aux états prévisionnels, système de perception des impôts et droits très archaïque et onéreux pour la royauté comme pour les sujets, enfin un système favorisant de multiples malversations .

Dès lors la royauté connaissait une crise latente de trésorerie et vivait d'expédients de toute sorte et d'abord d'emprunts, parfois même auprès de véritables usuriers . A la fin de la guerre de Cent ans la dette flottante était considérable et, pour couronner le tout, la distinction n'était pas claire entre les finances de la personne royale et celles de la puissance publique . Si bien que le crédit de la royauté était exécration et que le roi était porté à s'adresser pour de gros emprunts à un financier plutôt qu'aux villes ou aux Etats généraux . Bref l'habile et entreprenant Argentier, Jacques Cœur, allait se trouver en première ligne d'autant qu'à partir de 1440 il entra dans le cercle restreint des grands conseillers et familiers de Charles VII .

Les historiens se sont alors posé très légitimement la question de savoir si Jacques Cœur, l'affairiste orientant son activité dans de multiples directions, faisait assez de profits pour faire face à ce rôle de financier du roi. Or si l'on considère d'abord ses affaires commerciales le bilan paraît assez mitigé . Elles sont multiples mais pas toujours de grande envergure et les résultats sont parfois incertains . Sa flotte n'a pas dépassé six galères plus quelques bateaux plus modestes . L'Argenterie devait apporter de gros profits mais lorsqu'il a été procédé à la confiscation de ses biens et à la réalisation de ses créances on s'est aperçu qu'il y avait justement de ce côté des créances douteuses . De même certaines de ses entreprises n'ont rien rapporté ce qui est particulièrement le cas des mines . Et puis on a remarqué aussi qu'il avait, dans ces dix années, accumulé d'importants biens immobiliers : des terres et des seigneuries mais aussi des hôtels qu'il a achetés ou fait construire . Or, quand ce n'était pas à fonds perdus, c'était une immobilisation de capitaux dans des valeurs sûres certes mais rapportant peu . Ce n'était d'ailleurs pas seulement la volonté de

paraître du nouveau noble mais aussi une stratégie des marchands de cette époque . Mais il est vrai encore que ses débiteurs puissants personnages, ruinés à la fin de la guerre de Cent ans, étaient souvent contraints de donner des immeubles ou des objets précieux en paiement de leurs dettes .

Il faut enfin souligner que Jacques Cœur est affairiste plus que commerçant . Ses affaires ne sont pas organisées en structures savantes comme chez les marchands italiens, par exemple en sociétés mères et sociétés filles pour diviser les risques . Jacques Cœur multiplie les affaires distinctes mais il a tout en main, sans guère de comptabilité . En fait il écrit peu, contrôle tout en chevauchant sans cesse à travers le royaume . Avait-il alors véritablement une vision globale de ses affaires ? Il est sûr en tout cas que ses affaires commerciales étaient insuffisantes à lui assurer des profits à l'échelle de son activité financière .

Jacques Cœur doit donc trouver d'autres moyens de mobiliser des capitaux importants . Comme le montrent abondamment les travaux historiques récents il utilise ce que nous considérons, nous aujourd'hui, comme les failles du système financier de la royauté pour réunir des capitaux qui iront d'ailleurs, entre ses mains, tantôt vers ses affaires personnelles tantôt vers celles du roi . En un sens c'est une personne particulière qui réussit des concentrations de capitaux que le trésor royal est impuissant à réaliser; comme on vient de le voir, c'est le cas avec les Etats de Languedoc pour leur imposition ou avec le système de la gabelle . Mais il n'y a pas que cela car il est devenu, dans l'intimité du souverain, conseiller et homme de confiance, un personnage très influent qui tire un parti financier de sa puissance . Il rend des services autour de lui et reçoit pensions, pots de vins et gratifications multiples . Pour avoir sa protection et bénéficier de son influence auprès du roi les Etats de Languedoc lui versent des gratifications . Dans le même but la ville de Montpellier lui sert une pension au moins cinq années de suite; il a exigé de Toulouse au même titre une somme énorme . Tout cela ressort au moment de son procès et s'il apparaît de cette manière aussi comme un homme bien de son temps; au surplus un financier sait mieux que quiconque qu'il n'y a pas de petits profits .

La limite est bien ténue alors avec ce que l'on peut considérer comme de véritables exactions . Durant le procès des relations d'affaires viennent l'accuser d'indélicatesses voire d'escroqueries et si cela n'est pas toujours innocent il est vrai que Jacques Cœur était un homme dur et pas toujours très regardant sur les moyens; l'affairiste ne s'est pas toujours tenu à l'écart de l'illicite . Retenons deux exemples : il a exporté de grandes quantités de monnaie hors du royaume qui en manquait cruellement parce que c'était un trafic très profitable; de même alors que la fourniture d'armes aux infidèles était interdite il a certainement fait de grosses livraisons aux princes musulmans bien au delà des limites des dispenses que lui a accordées la papauté . Or tout ce brassage d'affaires ne suffisait encore pas à couvrir toutes ses entreprises et les énormes crédits qu'il a été amené à consentir si bien qu'il connaissait lui aussi de fréquentes difficultés

de trésorerie . En fin de compte cela se traduisait par un face à face avec le seul interlocuteur qu'il pouvait avoir à ce niveau, c'est à dire le roi en personne . Ainsi Charles VII et Jacques Cœur avaient des relations financières directes, privilégiées et sans témoin . Le roi était directement en compte avec son Argentier .

Il faut d'abord rappeler quelles relations s'étaient établies entre les deux hommes . Charles VII avait sans doute de l'amitié pour son Argentier à qui il prodiguait de grandes faveurs et qu'il protégeait . Lors de son entrée triomphale à Caen en 1449 après la reconquête Jacques Cœur chevauchait en grand apparat avec Dunois en tête du cortège juste devant le roi . Il est avéré aussi que le roi avait en lui une confiance absolue au point de ne pas tenir compte de plaintes qui lui étaient parvenues mettant en cause l'honnêteté de son Argentier . Plus encore, homme de confiance Jacques Cœur pouvait utiliser les « blancs seings » du roi . Il s'agissait d'ordres écrits qui étaient envoyés au nom du roi mais que ce dernier ne signait pas lui-même; des secrétaires du roi imitaient couramment sa signature à une époque où l'on n'avait pas d'autre moyen de reproduction . Lors de son procès Jacques Cœur fut accusé d'avoir contrefait la signature du roi. Il s'en défendit âprement mais s'il ne l'avait pas fait il avait sans doute là encore abusé de cette faveur .

C'est donc dans ce contexte que Charles VII et Jacques Cœur étaient en compte : c'était une affaire personnelle entre eux avec le minimum d'écritures . Lors du procès un témoin a même parlé d'un « papier secret » entre le roi et l'Argentier . Du moins un feuillet contenait la liste des sommes que le roi avait fait verser à Jacques Cœur en 1447-1448 . On y trouvait des remboursements de dépenses engagées dans certaines missions ou même « destinées à supporter les charges qu'il lui convient de faire » . De telles sommes portaient sur des milliers de livres . On trouve également dans ce feuillet un paiement pour une très forte somme (20.600 écus) pour des bijoux achetés par Charles VII aux exécuteurs testamentaires d'Agnès Sorel dont Jacques Cœur faisait partie . De cette manière et sous l'autorité directe du roi on relèverait tout particulièrement ce que l'on appellerait aujourd'hui des subventions accordées par le roi à son Argentier pour la construction de sa flotte personnelle en 1446 . Mais quand le roi a voulu se mettre en mesure de reconquérir la Normandie c'est à Jacques Cœur qu'est revenue la charge d'avancer les fonds pour couvrir ces dépenses exceptionnelles : 200.000 écus selon l'estimation d'un contemporain et l'on a alors remarqué que durant toute la période d'opérations les gens d'armes ont toujours été régulièrement payés . C'était évidemment la condition *sine qua non* mais qui était loin d'être toujours remplie en pareil cas ! Une telle somme de 200.000 écus donne un ordre de grandeur des engagements du roi à l'égard de Jacques Cœur et parallèlement il faut rapprocher cela de la condamnation à 400.000 écus d'amende lors de son procès .

Il est certain qu'à ce stade de sa carrière le destin de Jacques Cœur était entièrement entre les mains du roi . La faveur du roi s'est-elle lentement

dégradée ou au contraire y a-t-il eu un brusque revirement ? Toujours est-il que neuf jours seulement avant son arrestation Jacques Cœur avait encore reçu du roi une somme importante pour l'aider à construire une grosse galère . En fait non seulement les affaires de Jacques Cœur étaient dangereusement imbriquées dans celles du roi sans qu'il soit en mesure de produire les moindres justifications comptables, mais devenu homme de cour il était également vulnérable à travers les luttes de clan autour du souverain . Et précisément le vent avait tourné; les gens du Berry étaient moins bien en cour . N'a-t-on pas accusé Jacques Cœur, au début du procès, d'avoir empoisonné Agnès Sorel dont il s'était pourtant assuré la protection ? Certes ce chef d'accusation a été très vite abandonné et tout le procès a porté sur la trahison de l'Argentier quant aux intérêts royaux . Mais Jacques Cœur avait fait beaucoup d'envieux par sa réussite et sa fortune si rapides et aussi nombre d'obligés parmi les gens de cour qui auraient eu alors de bonnes raisons de le traiter en créancier encombrant et de circonvenir le roi pour provoquer sa perte . On ne saura jamais quelles dernières péripéties ont décidé de sa chute mais il est clair que sa réussite dans la voie dans laquelle il s'était engagé était bien faite pour le mener à la disgrâce .

ALORS QUE CONCLURE ?

D'abord il ne faut faire de Jacques Cœur ni un voleur ni une victime . Comme l'a très justement écrit l'auteur d'un livre récent sur la question : l'historien moralisateur est un mauvais historien . En réalité Jacques Cœur a évolué dans un cadre de pensée et d'organisation propre à son temps . Tout ce que l'on peut dire est qu'il a été emporté par un goût exacerbé de l'entreprise et de l'aventure et qu'il a pris plus ou moins consciemment tous les risques dans une carrière hautement risquée .

De plus, il avait acquis une réputation internationale, en particulier auprès du roi d'Aragon et du pape auxquels il avait rendu des services et bien entendu prêté de l'argent . Or quand Jacques Cœur s'est évadé le roi d'Aragon a refusé à Charles VII d'annuler le sauf-conduit qu'il lui avait donné autrefois et le pape a fait bien plus que recueillir le fugitif . Pourquoi le protéger ainsi ? Non pas par reconnaissance, notion bien étrangère à un souverain fut-il pape, au moins à cette époque, mais parce que l'un et l'autre princes guignaient en l'occurrence l'opportunité de prendre à leur service un aussi habile homme selon l'esprit de ce temps .

Enfin parce que le destin de Jacques Cœur était lié à la médiocrité qui a toujours été celle des finances de la royauté il s'inscrit pour cette raison dans une lignée tragique . A la fin du XIIIème siècle le roi n'avait pas encore d'administration du trésor et les Templiers, sous le contrôle d'officiers royaux, étaient ses banquiers . On sait ce qu'il en advint . Un siècle et demi plus tard Jacques Cœur connaît une disgrâce brutale en 1451 . Sous François Ier Semblançay, surintendant des finances, est pendu au gibet de Montfaucon en

1527 et l'épigramme de Clément Marot² en dit long sur la rumeur publique autour de cette exécution . Enfin Fouquet, également surintendant des finances, est destitué par Louis XIV dès le début de son règne personnel en 1661 et meurt en captivité à Pignerol en 1683 .

En somme, de tous Jacques Cœur a encore réussi à imposer au destin une fin plus digne en allant mourir à Chio .

Jean Hilaire

² « Lorsque Maillart, juge d'Enfer, menait
A Montfaucon Samblançay l'âme rendre
A votre avis, lequel des deux tenait
Meilleur maintien ? Pour le vous faire entendre,
Maillart semblait homme qui mort va prendre
Et samblançay fut si ferme vieillard
Que l'on cuidait, pour vrai, qu'il menât pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillart »